

La Salvetat sur Agout le 19 juillet 2017

Monsieur CANALS Thierry
Plaine de Marcouls
34330 la Salvetat sur Agout
04.67.23.16.72
06.83.45.91.69
thierry.canals@wanadoo.fr

À

Monsieur le Procureur de la République
Tribunal de Grande Instance
Route d'Aude
34500 Béziers

L.R.A.R.
Objet / Signalement de faits.

Monsieur le Procureur,

Par la présente, je viens vous signaler des faits s'étant déroulés sur la commune de la Salvetat sur Agout concernant ma famille et moi-même.

- Ce dimanche 16 juillet 2017, entre 18h45 et 19 heures, 3 individus de sexe masculin se sont introduits dans ma propriété. Absent de mon domicile, ma fille (mineure de 17 ans) Lucie Canals, arrivant seule à notre domicile est donc tombée sur ces 3 personnages qu'elle ne connaissait pas. Ils l'ont entourée lorsqu'elle leurs a demandé ce qu'ils faisaient là et sur un ton plus ou moins menaçant lui ont dit qu'ils désiraient voir Thierry Canals pour lui transmettre un « message ». Ma fille leur a répondu que j'étais son père mais que ses parents étaient absents, elle transmettrait le message en question lorsque nous rentrerions. Les 3 individus ont répondu qu'ils voulaient me voir en personne et qu'ils reviendraient. Apeurée, cette dernière appela immédiatement sa sœur aînée pour l'informer de ce qu'il venait de se passer afin qu'elle vienne la récupérer en attendant notre retour.
- Lundi 17 juillet 2017, en fin de matinée, sur la place du village, ma fille Lucie accompagnée de sa mère, Madame Marie-Patricia Lucot, reconnaît les 3 individus de la veille et les désigne à ma compagne. Ces derniers étaient à bord d'une Mercedes verte immatriculée EK 475 BW, véhicule bien connu à la Salvetat puisqu'appartenant à la communauté sectaire dite des « Brigandes » installée sur la commune depuis l'été 2015. Communauté qui par ailleurs à déjà fait l'objet de plusieurs signalements auprès des services de gendarmerie. Ma compagne obligea le véhicule à stopper, et demanda la raison de leurs présences la veille sur notre propriété qui avait (c'est le moins qu'on puisse dire) causé une certaine frayeur à notre fille. Mi-ironiques, mi-menaçants, ces derniers lui répondirent qu'ils désiraient me voir en personne pour me transmettre un message qu'ils refusèrent toujours de communiquer alors qu'elle se proposait de me le transmettre puisque j'étais absent de la Salvetat ce jour là, ne devant rentrer qu'en fin d'après-midi. Sur un ton intimidateur, ils lui précisèrent qu'ils passeraient. Ma compagne me téléphona pour m'informer de la chose.
Je téléphonais immédiatement à la police rurale et informais ainsi Jacques Armesto de la situation car une certaine panique s'installait dans ma famille. En fin d'après-midi, en regagnant mon domicile, je m'arrêtais à la gendarmerie de Saint-Pons de Thomières pour relater tous ces faits au gendarme de permanence qui connaît parfaitement la situation puisque basé à la Salvetat sur Agout.

Voilà Monsieur le Procureur pour ce qui concerne les faits. Il est tout de même important que j'ajoute quelques précisions pour une bonne compréhension de ma situation personnelle. Il se trouve que je suis le rédacteur de la lettre panache-salvetois et que j'ai rédigé 3 billets concernant la communauté sectaire dite « des brigandes » :

1. <http://www.panache-salvetois.fr/urgence-brigandes-a-la-salvetat/>
publié le 13/09/2016
2. <http://www.panache-salvetois.fr/secte-a-la-salvetat-sur-agout/>
publié le 14/10/2016
3. <http://www.panache-salvetois.fr/la-salvetat-maire-secte-vilain-panache/>
publié le 21/10/2016

La lecture de ces billets dont j'assume la totale et entière responsabilité sans rien renier de ce que j'ai écrit vous permettrait de comprendre que je ne saurai tolérer aucune intimidation ni menace que représente cette intrusion / violation (surtout auprès de ma famille) de la part de ces gens là, car :

- Outre le fait que cette communauté a fait l'objet de multiples articles dans la presse quotidienne régionale et nationale, comme aussi sur les radios (France Bleue Hérault) et télévisions (FR3 Occitanie, ARTE, M6, TF1).
- Outre le fait que cette communauté est sous la surveillance de la DCRI.
- Outre le fait que cette communauté est coutumière de ce genre d'intimidation puisque d'autres que moi ont déjà fait des signalements auprès des forces de sécurité.
- Outre le fait que cette communauté bénéficie de la protection notable d'une partie du conseil municipal dont le 1^{er} magistrat de la commune, Monsieur Thibault Estadiou, qui considère ces gens comme des artistes locaux de qualité au comportement irréprochable. [le maire de la Salvetat a adressé une lettre à tous ses administrés pour appeler à la tolérance envers cette communauté d'identitaires ultranationalistes prônant la thèse du « grand remplacement » et remettant en cause au travers des vidéos racistes et xénophobes toutes autorités institutionnelles (politique, administrative, religieuse, militaire, judiciaire) de notre République]. L'hiver dernier, une délégation de la LDH a été reçu en sous-préfecture. J'avais pu à cette occasion faire part de mes craintes à Monsieur le sous-préfet Pougnet concernant l'installation de cette communauté sur la Salvetat et la dégradation du « bien vivre ensemble » qui s'ensuivait sur notre commune.

Faut-il considérer que cette communauté là, se sentant intouchables, franchissent alors les limites qui pourraient mener à un drame ?

Pourquoi ces personnes en sachant parfaitement qui je suis, violent en nombre les limites de ma propriété sans y avoir été autorisées pour soit disant me transmettre un message ?

Que se serait-il passé si j'avais été présent lors de cette intrusion ou l'intimidation et les menaces à peine voilées (on reviendra...) ont créé un stress certain dans ma famille ?

Toujours est-il que mes proches (6 filles, 4 petits enfants plus 2 naissances prévues en décembre 2017 et février 2018, tous résidants à la Salvetat) ne se sentent plus en sécurité dans leur quotidien.

Je vous prie de croire, Monsieur le Procureur de la République, en l'assurance de ma parfaite considération ainsi qu'en la confiance que j'ai de la justice de notre pays pour penser que ce signalement ne restera pas sans effet.

Monsieur CANALS Thierry

Copie à :

* Mairie de la Salvetat sur Agout / à l'attention de Monsieur Thibault Estadiou et de l'ensemble des conseillers municipaux.

* Brigade de Gendarmerie de Saint-Pons de Thomières / à l'attention du Major Chêne.